



COMMUNIQUÉ

(Pour diffusion immédiate)

LA PROVINCE FAIT DU SURPLACE DANS LE DOSSIER DE LA RIVIÈRE PETITCODIAC

Moncton, le 13 mars 2007 — L'organisme Sentinelles Petitcodiac s'est dit très déçu du discours du budget du ministre des Finances Victor Boudreau cet après-midi à Fredericton. Depuis un certain temps, l'organisme est à l'avant-scène du dossier de la restauration de la rivière Petitcodiac, dossier qui perdure depuis 40 ans.

« La rivière Petitcodiac a été ignorée une fois de plus et c'est tout à fait inacceptable » a indiqué le président du Conseil d'administration, Michel Desjardins. L'organisme était somme toute optimiste de lire dans le budget des indications de progrès quant à l'intention du gouvernement de procéder avec le projet de restauration. Toutefois, le texte du budget évoque seulement les mots « rivière Petitcodiac » dans le contexte de négociations futures avec le gouvernement fédéral.

« Depuis le dépôt du rapport de l'étude d'impact environnementale en 2005, des milliers de personnes dans le Grand Moncton, dont les membres de l'organisme Sentinelles Petitcodiac, attendent impatiemment des mesures concrètes. Mais ce budget démontre que le gouvernement provincial piétine, comme l'a fait ses prédécesseurs depuis 40 ans. Le pont chaussé entrave le passage du poisson et est donc en violation de la *Loi sur les pêches*. En tant que propriétaire de cette structure, ce gouvernement provincial a le devoir d'agir maintenant, sans quoi il tombe sous le coup de la loi » a rappelé Desjardins.

Parmi les options recommandées dans le rapport, Sentinelles Petitcodiac favorise l'option 4B, soit celle qui promet la restauration du chenal de la rivière à 82 % de sa capacité originale d'ici 10 à 20 ans. Selon Michel Desjardins « cette option offre le meilleur rapport coût-bénéfice. »

L'organisme tiendra son assemblée générale annuelle à Moncton la semaine prochaine. Selon Michel Desjardins, il est possible que l'organisme annonce à ce moment son intention de poursuivre le gouvernement provincial devant les tribunaux. « J'ai l'intention de consulter les membres du conseil d'administration au cours des prochains jours afin d'établir si le moment est venu de faire intervenir les tribunaux » a-t-il indiqué.

— 30 —

Information: Michel Desjardins, président du conseil d'administration
Tél. : 389-8221
Portable : 851-1580